
Adresse de la société populaire de Saint-Omer qui félicite la Convention pour la découverte des complots et proteste de son dévouement à la République, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Omer qui félicite la Convention pour la découverte des complots et proteste de son dévouement à la République, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 187-188;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27965_t1_0187_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

26

L'agent national du district de Langres informe la Convention nationale que les campagnes s'élèvent insensiblement à la hauteur des circonstances, et que plusieurs communes viennent de consacrer leurs ci-devant églises à l'Être Suprême et à la Raison.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

[Langres, 19 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Depuis notre régénération, nous sommes debout pour soutenir la République une et indivisible; nos bras sont levés pour anéantir ses ennemis, et ceux de la Montagne; qu'ils se montrent, nous jurons de les exterminer tous. S. et F. »

BOISSONNEAU, ROMMEFORT, BARDINET, COURNEAU fils, RICAUD fils, DOIPEAU, CLAVE, POURRAT, LINEVEGIN, BABEL, FAGE fils, PETITEAU, CADIS, DOUZAS, MORIÉ, MERLE, GUÉRIN, THIBERT, MASSON, LAFON, SOULIAGOU, GUÉRY père, COLLAT, MORIAC, GRAMIDON aîné, LAPORTERIE, CAUBERT, DUPUY fils, JACOTEIN pour LOIMEAU, REMOND, JACOTEIN pour GACIER, BANION, BENEL fils, MOREAU, RICAUD père, CAPDEVILLE, BOISSONNEAU, DUCASSE fils, DUCASSE, DUCASSE jeune, GERVAIS, CARAMBON fils, FAGE fils pour FAUGOT, MOUSTIES fils, LAUTEY fils, FAGER, MONTEUIL jeune, LARROQUE, BENEL, FAGE fils pour BISSIE, JERETALLIEU, FAGE pour BLANC, MERLE fils, Jeanne CASALLE CASAUBON, Marie BAMEY, PICO-TEIN pour DUSMANDE, CATELLAN jeune, LAMARQUE, BILLOY, THIBAUT, GROS, COUDIO fils, CAUSSE, POURAT jeune, DUCASSE fils, SOULIAGON fils, FRANCE, LARROQUE fils, BOISSON, LASSÈRE jeune, CASAUBON, CATELLAN, DUPLAN fils, DELLA BOUY, St-JIRON, MAURIAC, CAZENAVE, CAUBET, [et 21 signatures illisibles].

27

La société populaire des sans-culottes du chef-lieu de canton de Wavignies félicite la Convention nationale sur son décret concernant les gens suspects, et demande qu'il n'y ait plus de prêtres salariés, et que le traitement que la Nation leur accordoit soit réversible, la moitié sur les pauvres familles des défenseurs de la patrie, et l'autre moitié sur ceux qui seront chargés de l'éducation nationale.

Elle donne connoissance des dépôts faits au district par les communes de ce canton en argenterie d'église et en dons patriotiques, ainsi qu'il suit :

La commune de Wavignies, 8 marcs 2 onces d'argenterie, des chemises, 30 paires de bas, 6 paires de draps, une paire de souliers et une couverture;

(1) P.-V., XXXVI, 72. B⁴ⁿ, 5 flor. (suppl.)^t

(2) C 303, pl. 1100, p. 28.

Celle de Thieux, 23 chemises et une paire de souliers;

Celle de Fresneau, 2 chemises, 2 paires de bas et du vieux linge;

Celle de Montreuil-sur-Brèche, 15 chemises et 30 paires de bas;

Celle du Plessier, 3 onces d'argent, 4 chemises et 17 livres 15 sols en assignats;

Celle du Quesnel, 37 chemises, 12 paires de bas, une serviette et un essuie-main;

Celle de Bucamps, 19 chemises, une paire de draps et 9 paires de souliers;

Celle de Catillon, 23 chemises, un drap et 10 paires de souliers neufs;

Et celle de Fumechon, 23 chemises, un drap, trois couvertures, 1 paire de souliers, et 51 liv. 15 sols.

Cette société termine par inviter la Convention nationale à lui faire parvenir le bulletin.

Mention honorable, inscription au bulletin et renvoi au comité de correspondance (1).

28

La société populaire, dite des Sans-culottes Hollandais (de Saint-Omer) félicite la Convention nationale sur la découverte des noirs complots qui ont failli la précipiter dans le plus profond abîme, et elle proteste de son dévouement sincère à la République et de son attachement au régime révolutionnaire.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[St-Omer, 7 germ. II] (3).

« Représentants d'un peuple libre,

L'établissement du règne de la raison et de la vérité, l'abolition de l'esclavage et la punition d'une quantité de faux patriotes, nous avaient paru avoir terminé pour jamais, toute trahison et entreprise contre l'institution d'une République, qui n'a pour but, que le bien-être des français, et de tout le genre humain. Quel a été donc notre étonnement de voir de nouveau un projet horrible, qui retardera encore une fois, la jouissance du bonheur et la délivrance des autres peuples.

Quelle a été notre indignation de voir compliquer dans le plus affreux complot, un de nos coréfugiés, et quelle serait notre joie si les têtes de tous les traîtres, s'il en existe encore parmi nous, tombaient avec la sienne s'il est coupable.

Sévérité et terreur pour tous les traîtres; surveillance particulière à l'égard des Hollandais réfugiés; voilà nos institutions. Nous vous félicitons, citoyens représentants! et nous applaudissons à votre surveillante vigilance, en découvrant un des plus noirs complots qui a manqué de vous plonger avec tous les bons républicains dans le plus profond abîme.

(1) P.V., XXXVI, 72. Wavignies, départ^t de l'Oise, comme Thieux, Fresneau, Montreuil-sur-Brèche, Le Plessier, le Quesnel, Bucamps, Fumechon, Catillon.

(2) P.-V., XXXVI, 74. J. Sablier, n° 1276; Mess. soir, n° 614.

(3) C 303, pl. 1100, p. 31.

Il ne nous suffit pas d'avoir été constamment dévoués et à vous et à la cause de l'égalité, de la raison et de la vérité : il nous importe de vous témoigner de nouveau, après la découverte de la conspiration, notre dévouement sincère à la République, et notre attachement au régime révolutionnaire; et nous le faisons d'autant plus qu'un de nos coréfugiés, est réputé complice dans les trames ourdies contre la prospérité publique.

Dévoués jusqu'à la mort à la marche sainte et imposante de la Convention, et de ses comités de Salut public et de Sûreté générale; fidèles et fermes dans nos principes républicains, nous ne craignons jamais, malgré menaces et poursuites, les dénonciations de quelques intrigants ou imposteurs; nous ne craignons pas de nous opposer à leurs desseins perfides, et de dévoiler leurs vues sinistres; malgré que quelques uns de nous, sont momentanément les victimes de leurs trames.

Nous prétendons mériter le nom de sans-culottes, et sûrs de nos consciences, nous répétons : sévérité et terreur pour les traîtres et les intrigants, et votre sagesse, vos lumières et votre activité, assureront à la fin, pour jamais, la douce jouissance d'un règne républicain, fondé sur les bases inébranlables de l'égalité, de la raison, et de la vérité ! Vivent la République et la Montagne ! »

L. VAN ALTÉNA (*présid.*), J. BISSEHOP, VAN CERSYN.

29

Les citoyens de la commune de Gignac, département de l'Hérault, annoncent à la Convention nationale qu'ils viennent d'élever un temple de la Raison, à la place de celui qui étoit consacré à l'hypocrisie et à l'orgueil des prêtres; qu'ils ont envoyé à leur district, tout le linge, et 20 marcs 3 onces 2 gros d'argenterie; qu'ils ont fait parvenir à la trésorerie de Montpellier 34 autres marcs d'argenterie, et qu'ils ont ouvert 2 souscriptions, l'une pour la construction d'un vaisseau, l'autre pour le soulagement des veuves et des orphelins des défenseurs de la patrie.

Le produit de la première, s'élevant à 1,473 liv. 15 sols, a été versé dans la caisse du receveur de Montpellier; et celui de la seconde, formant un total de 659 liv. 10 sols, a été déposé sur le bureau; ils invitent la Convention nationale à rester à son poste, où ils jurent de la défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des finances (1).

[Gignac, 10 germ. II] (2).

« Représentants du peuple français,

Nos mains républicaines viennent d'élever aujourd'hui un autel à la Raison, et c'est dans

son temple auguste dont les voûtes retentissent de cris Vive la République, Vive la Montagne, Vive la Convention, guerre aux tyrans, que nous rédigeons cette adresse pour vous annoncer le triomphe de la vérité et de la philosophie sur le fanatisme et l'imposture. Des charlatans paîtris d'hypocrisie et bouffis d'orgueil, qui prétendaient en foulant aux pieds l'égalité, être seuls dépositaires des secrets du ciel, et dispensateurs de ses grâces, ne viendront plus souiller cette enceinte. Nous avons secoué, en braves sans-culottes, leur joug avilissant. Tous les décadi, nous nous rendons dans cet édifice pour y entendre la lecture des lois; pour nous instruire de nos droits et de nos devoirs, et pour nous former à la pratique des vertus sociales, qui peuvent seules conserver parmi nous la liberté que nous avons conquise par notre courage et nos lumières. Nous avons envoyé à l'administration du district tous les outils du culte qui consistent en linge, et en 20 marcs, 3 onces, 2 gros d'argenterie. Nous avons déjà envoyé à la trésorerie de Montpellier, 34 marcs d'argenterie. Nous offrons le tout à la patrie. Réunis en société populaire, nous avons ouvert une souscription pour la construction d'un vaisseau, qui s'est portée à 1473 liv. 15 s. Cette somme a été déposée entre les mains du trésorier du district de Montpellier. Aujourd'hui, nous faisons hommage à la nation de 659 liv., 10 s. que nous destinons au soulagement des veuves et orphelins des défenseurs de la patrie morts en combattant pour la liberté.

La conjuration infernale qui vient d'éclater à Paris nous a pénétré tous de l'indignation la plus profonde. Quoi! des scélérats voulaient détruire la représentation nationale, bouleverser la République, et anéantir la liberté... Représentants, point de grâce aux perfides, fussent-ils nos amis, nos frères, nos enfants; que ces traîtres et leurs complices tombent sous le glaive vengeur des lois.

Nous vous invitons à continuer vos travaux immortels, et à rester fermes à votre poste jusqu'à ce que vous ayez pacifié l'Europe, et fait la loi à la coalition des tyrans. Vous serez toujours notre guide et notre centre. Vous nous trouverez prêts à sacrifier nos fortunes et nos vies pour repousser la tyrannie et défendre la liberté ».

MADIÉ, BRO, JOUVENE fils, PRADEL aîné, POMPY, BEDOY, THIBAL père et fils, GUIBAL, MESSIER, ARNAUD, MAGUION, FAULQUIER, MAY, LAPIERRE, MAY, PONSY, COME, MONTEL, COMAIRAS, DELLON, BOYER, PAGÈS, LACAND, DOUSCARAT, LAURE, MONTEREAU, P. CROS, GAURY aîné, BOUET, BURNAT, BLANC, ROCHAS, THOULOUBE, GRODY, MARTIN SIAU, MARTIN SIAU fils, PONSY, CELLARIER, MAURIN, OSTRUE cadet, MOUTET, AZEMAN aîné, TREILLIER, J.J. BOULLIOU, PONSY, DUPIN, SERRANET, AVELLAN, AVELLAN (médecin, juge de paix), AZEMAN, DALMAT, POURTALÈS, ENON, BÉRIER aîné, COSTE, CALSIÈVE, VARELHES, BONNIOT, LAVAUSSÉ, MONTET père, CABANON, MOZE, DELMAS, J. GINESTE, CAMBON, L. JOUVENE, POHER, FABRE, MONTABRÉ, CAMPAGNE père, VILLARET, PINQUIER, SALODIER, JALIBERT, FANO, JALIBERT fils, DAUMAS, FABRE père et fils, MAIGNON, MAIGNON fils, GALTIER père et fils, SAVIER, SAGNIER, BRUN, BARVAL, RABAJOU, DUPIN, SABIS, GARGELLER, LACAUX, FAVE, LAREH, cadet, REBOUL fils, RE-

(1) P.-V., XXXVI, 74 et 227. J. Sablier, n° 1276; J. *Matin*, n° 614.

(2) C 301, pl. 1077, p. 21, 22.